



**Invité au palais de Congrès à la finale de l'élection Miss Cameroun 2018 présidée par la première dame Chantal Biya, Nyangono du Sud n'avait pas fait l'unanimité de part sa présence.**

Une vague d'indignations au sein de l'opinion avait fustigé la présence de l'auteur de l'album controversé intitulé « Trou Barbu » sur la scène de la finale de l'élection de la femme la plus belle du Cameroun. Selon certains, cette invitation de Nyangono du Sud était tout simplement une « insulte » à l'endroit de la première dame madame Chantal Biya qui présidait la cérémonie, car disent-ils, les chansons de l'artiste Nyangono du Sud ne préservent pas de valeurs éthiques encore moins les tenues vestimentaires de ses danseuses.

Aujourd'hui, Ingrid Amougou, présidente du COMICA (Comité d'Organisation Miss Cameroun) semble justifiée ce choix et faire la lumière sur une affaire devenue finalement « Scandaleuse » et qui a abondamment alimenté les discussions au sein de l'opinion.

« Nyangono du Sud est le seul artiste qui n'a pas exigé de cachet...que ceux qui ont des moyens invitent Beyonce, au Cameroun nous faisons participer tous les camerounais parce que c'est l'élection Miss Cameroun et que madame Chantal Biya est la première dame de tous les camerounais. Nyangono était prêt à bien habiller ses filles, mais à la dernière minute avec toute la sécurité qu'il y avait il n'a pas eu le temps d'aller chercher les vêtements pour ses

danseuses », explique-t-elle sur le plateau de Club d'Élites sur Vision4 ce dimanche 21 janvier.

Rappelons que la toile avait été particulièrement ébranlée au lendemain de l'élection Miss Cameroun 2018 tenue au palais de congrès le mercredi 30 décembre 2017. Plusieurs irrégularités avaient été annoncées par-ci par-là.

Entre mauvaise organisation et réalisation très approximative, l'on retiendra surtout le cas de la candidate malheureuse Biloa Kounou Caroline qui avait déposé une plainte le 3 janvier 2018 au Tribunal de 1ere instance du Mfoundi contre le comité d'organisation du concours Miss Cameroun 2018. Elle déclarait avoir subi un préjudice car, elle aurait pu être élue Miss Cameroun 2018, si elle avait présenté son projet au même titre que les autres candidates, dans les mêmes conditions du direct.

« Elle s'est vue frauduleusement remplacer par une autre candidate nommée Fokou Loriane arborant le brassard 19, dont le numéro n'a pas été appelé par le président du jury dans la liste des Tops 12 final », pouvait-on lire sur la sommation.

Caroline Aimée Nseke agée de 22 ans, étudiante en droit des affaires et native de la région du Littoral avait finalement été couronnée au terme de la 13ème édition de la finale nationale de beauté Miss Cameroun 2018.